



La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) lance un appel à témoignages

www.ciase.fr

À la demande de la Conférence des Évêques de France et de la Conférence des Religieux et Religieuses de France, une commission indépendante a été créée pour mesurer l'ampleur des abus sexuels commis au sein de l'Église sur des mineurs et des personnes vulnérables par des clercs, des religieux et religieuses, des personnes en formation (séminaristes et novices, notamment), des laïcs consacrés ou des membres de communautés nouvelles, de 1950 à nos jours, pour étudier la manière dont ces affaires ont été traitées, évaluer les mesures prises depuis le début des années 2000 par l'Église de France, formuler des recommandations pour que de tels crimes et délits ne se reproduisent pas et que les victimes fassent l'objet d'une prise en charge appropriée.

La première priorité de la CIASE est de faire en sorte que puisse être exprimée et recueillie la parole de ceux qui ont souffert en personne ou qui sont en capacité de témoigner d'abus sexuels, afin que puisse se développer un travail de reconnaissance et de mémoire. La CIASE est très consciente que ces drames, s'ils demeurent enfouis, continuent des années durant de blesser les victimes.

Cette commission lance aujourd'hui un appel à témoignages pour que toutes les personnes concernées lui permettent d'accomplir ce travail de vérité, et elle demande que cet appel soit diffusé par les diocèses et les instituts religieux. Elle invite donc les victimes ou témoins d'abus sexuels commis par des prêtres ou des religieux à prendre contact avec l'équipe qu'elle a mise en place, en partenariat avec la Fédération France Victimes et en s'appuyant sur des professionnels reconnus, disponibles 7 jours sur 7, de 9h à 21h. La plateforme dispose d'un système de messagerie hors heures ouvrables ou en cas de saturation de la ligne, les personnes laissant leurs coordonnées étant systématiquement rappelées. Les écoutants assurent également un suivi des mails et courriers, pour les victimes qui préféreraient une entrée en relation par écrit. Voici ses coordonnées :

Téléphone: 01 80 52 33 55.

Courriel : victimes@ciase.fr

Adresse postale : Service CIASE - BP 30 132 - 75525 Paris cedex 11

<https://www.ciase.fr>

Votre anonymat sera préservé et les données recueillies seront traitées avec toutes les garanties requises. La CIASE remercie par avance toutes celles et ceux qui répondront à cet appel. Elle précise aussi qu'elle sera conduite, en application des articles 434-1 et 434-3 du code pénal, à signaler aux parquets les agissements constitutifs de crimes ou de délits qui seraient portés à sa connaissance dans le cadre de l'appel à témoignages.

Juin 2019